

C'EST PAR ICI !



1

Se syndiquer ça ne sert à rien ! ??

POURQUOI SE SYNDIQUER ?



- Être informé-e de ses droits,
- Faire face à une situation compliquée et se faire accompagner si nécessaire.
- Faire entendre sa voix,
- Appartenir à un collectif et améliorer les conditions de travail de toutes et tous.

4

Se syndiquer c'est trop cher !

À QUOI SERT L'ARGENT QUE JE COTISE ?



Se syndiquer c'est l'action collective .
Ta cotisation sert à l'expression de l'organisation : tracts, affiches, guides, formations, drapeaux et matériel divers, organisation de réunions...



La cotisation CGT s'élève à 1% de ton salaire net. Calculer au prorata du salaire de chacun-e permet l'équité.
Tu peux de plus bénéficier de 66% de crédit d'impôt sur ta cotisation que tu sois imposable ou non : une cotisation à 15€/mois te reviendra réellement à 5€/mois

2

Je n'ai pas ma place dans ce syndicat

C'EST QUOI ÊTRE ADHÉRENT-E ?



Tout salarié-e a sa place dans le syndicat. Chacun-e est libre de s'investir ou non. Tout syndiqué-e peut devenir un-e militant-e et participer aux AG et congrès. Le syndicat n'est pas une entité à part. Ce sont ses syndiqué-es qui décident de ses orientations, actions, et revendications.



5

LA CGT enseignement privé, c'est un syndicat comme les autres !

POURQUOI CHOISIR LA CGT ENSEIGNEMENT PRIVÉ ?

- Appartenir à une force de plus de 600 000 adhérent-es qui œuvre pour le bien être des salarié-es depuis 130 ans.
- Adhérer à un projet de société anticapitaliste, résolument féministe et antifasciste, soucieux des problématiques environnementales et qui œuvre au quotidien dans la lutte contre toutes les formes de discriminations.
- Rejoindre des militant-es de terrain, présent-es sur leurs lieux de travail.
- Participer à l'autonomie et l'émancipation des travailleur-euses grâce au travail collectif et à la formation.
- Défendre la création d'un grand service public d'éducation pour toutes et tous et lutter pour le respect de la liberté de conscience.

PLUS NOUS SERONS NOMBREUX-SES,
MIEUX NOUS POURRONS FAIRE VALOIR NOS
REVENDICATIONS SUR LE TERRAIN !



Être syndiqué-e ça ne va pas changer
mon quotidien !

3

QUELS SONT LES AVANTAGES ?



- Apprendre à se défendre et être défendu-e.
- Être accompagné-e et informé-e : déroulement de carrière, mutation, conditions de travail (horaires, relations avec la hiérarchie ...)
- Être moins isolé-e grâce aux mails, réseaux sociaux, site internet, et différents groupes de discussions (Signal, Whatsapp...) académiques ou thématiques
- Être invité-e à des réunions avec les autres adhérent-es,
- Participer à des formations syndicales (12 jours de droit dans l'année) .

